

Directeur de la Publication :

**Didier P ATTE**

Rédacteur en Chef :

**Guillaume LENOIR**

Secrétaire de Rédaction :

**Franck LE DUN**

Imprimerie Spéciale du

**Mouvement Normand**

Le Gab. Les Bruyères

27290 Écaquelon

Services Administratifs :

**Emma DAVESNE**

☎ 0232426557.

Fax : 0232575866.

4 pages spéciales

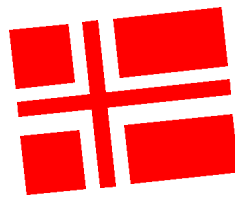
LES PAGES DE L'ONDE

en cahier central



Fréquences normandes...

**l'unité normande**



I.S.S.N.: 0243-5640  
Commission Paritaire: XX.XXX

**Oct. 2001**

**n° 248**

Organe de Presse Mensuel du Mouvement Normand - E. mail: « Unite.Normande@wanadoo.fr »

**15 Frs**

L'ÉDITORIAL DE GUILLAUME LENOIR

## Le désastre Moulinex

**C**ela ressemble, hélas, à la fin d'une grande aventure et c'est une défaite majeure pour la Normandie, berceau de cette entreprise prestigieuse. Au moment où j'écris ces lignes, des repreneurs, tels des vautours, s'apprêtent à dépecer la victime pantelante d'une mondialisation mal anticipée et de retournements de conjoncture qui ont terrassé une entreprise fragilisée par la succession non préparée de son génial fondateur.

Pensons d'abord, dans ce cauchemar, aux salariés qui vont payer durement une addition d'erreurs et d'insuffisances dont ils ne sont en rien responsables. Pensons ensuite aux sous-traitants qui risquent, eux aussi, de plonger dans le marasme. Pensons à la Normandie toute entière qui subit ce coup de Trafalgar, dont les conséquences sont encore mal évaluées (Baisse de la taxe professionnelle, baisse de la consommation des ménages touchés par le chômage, etc...)... Et c'est, là, que, contrairement au dogme de l'économie libérale qui nie les utilités de groupes (nations, régions, classes, races), on voit bien qu'il existe une interaction entre la vie de l'entreprise et la vie de la communauté régionale. Oui, l'entreprise a des comptes à rendre, à ses salariés d'abord, aux collectivités locales et régionales où elle exerce son activité...

Et, de ce fait, on peut comprendre le sénateur Lambert, maire d'Alençon, lorsqu'il demande raison aux actionnaires italiens de Moulinex, mais cette

responsabilité d'une entreprise envers son environnement géographique n'est pas à sens unique: qu'ont donc fait les Élus pour que Moulinex reste un fleuron de l'activité industrielle de la Normandie occidentale? Qu'a fait l'État? Mettons les points sur les « i » et les barres sur les « t »: il ne s'agit pas de justifier un je ne sais quel interventionnisme d'État. L'État n'est pas un fabricant de moulins-légumes, mais peut-on nous expliquer pourquoi l'État a favorisé l'implantation en France d'un concurrent, Daewoo, soi-disant pour relancer la Lorraine (Merci Monsieur Longuet)!... Mais revenons à nos chers Élus... Soyons certains que les Garrec et consorts nous diront qu'ils ont tout fait pour aider Moulinex... Peut-être... Mais qu'ont-ils contrôlé?

Si l'aventure se termine mal, il va falloir mettre tout sur la table: on veut savoir? Y compris l'imbécillité d'un certain Élu pour qui la « mondialisation, ce n'est qu'un fantasme! ». Peut-être pourra-t-on nous expliquer pourquoi, par exemple, un audit d'intelligence économique sur les perspectives d'un retrait des firmes multinationales en Normandie, commandé par le Conseil Général du Calvados, n'a pas été publié? Aurait-on peur d'avoir raison trop tôt? Manquerait-on de courage en refusant de regarder lucidement les dures vérités en face? Le rôle des Élus n'est-il pas de crier les vérités, de mettre chacun devant ses responsabilités et de mettre le doigt là où cela fait mal? Il est certainement plus facile de jouer la montre « **Encore une minute, Monsieur le Bourreau!** » et puis « **Après moi, le déluge!** ». S'agit-il, là, d'une vraie politique?

Oui, il y a eu des erreurs dans la gestion de Moulinex. Monsieur Mantelet, son génial inventeur, n'a pas su ou n'a pas voulu organiser sa succession. Il y a un problème plus général de transmission des entreprises. Les successeurs n'ont pas su mettre au point une stratégie sur le long terme. Il y aurait eu une erreur de positionnement dans la gamme des produits: ne jetons pas la pierre. C'est toujours après coup que l'on voit les erreurs. Fallait-il racheter l'allemand Krupp? Pouvait-on prévoir le retournement des conjonc-

tures? Je n'ai pas de compétences particulières pour donner un avis pertinent (et il serait souhaitable que les stratèges de cafés du commerce eussent la décence d'une certaine humilité en la matière...), mais ce que je sais, c'est que la mondialisation condamne Cormelles-le-Royal et les autres unités de production du groupe... Comment expliquer, par exemple, que les matières plastiques, entrant dans la composition des produits Moulinex, fabriqués dans la Creuse, partaient chaque jour par le port du Havre, à destination du Mexique, et revenaient, toujours par le port du Havre (qui ne se plaignait pas de ce type de trafic!),

Moinel. L'Éveil du 04/02/2000



**Vie  
du Mouvement  
Normand**

Lire en page 2

**Billet d'humeur  
décapant...**

Lire en pages 3 & 4

**Positifs  
& négatifs  
en Normandie**

Lire en pages 9 & 10

**Rubriques  
légumières**

Lire en page 11

**Grande  
souscription  
nationale**

Lire en page 12

**Bulletin  
d'abonnement**

Lire en page 12

Retrouvez l'Unité Normande chaque mois  
sur le site du Mouvement Normand:  
<http://perso.wanadoo.fr/unite.normande/>

Reproduction même partielle des textes  
et illustrations strictement interdite  
sans accord écrit préalable.

Suite en page 2

Suite de la page 1

sous la forme de produits finis ou semi-finis Moulinex? L'explication était simple: le coût du salariat, nettement plus élevé en Normandie qu'au Mexique, surtout que les employées de Moulinex (Pardon, mesdames!) sont plus âgées et bénéficient, de ce fait, de légitimes primes d'ancienneté...

La question que l'on doit se poser n'est-elle donc pas dans le manque de prévision de la nécessaire reconversion des personnels de Moulinex? L'entreprise, la Région, n'avaient-elles pas une responsabilité à assumer en cette affaire?

Mais la Région en a-t-elle encore les moyens? Là, aussi, il faut se poser des questions: où en est la taxe d'apprentissage de la Basse-Normandie depuis que... Promodès s'est fait absorber par Carrefour? Est-il exact que Promodès, lorsque son siège social était à Mondeville, contribuait pour plus d'un tiers du montant de la taxe d'apprentissage de la Normandie occidentale? Comment peut-on accepter qu'une Région, sur un simple accord d'actionnaires, soit dépouillée de ses capacités de reconversion de ses salariés? Nous aimerions connaître le point de vue de M. Garrec à ce sujet.

Ah, c'est vrai: j'oubliais! Il paraît que la politique de « pays » devrait absorber les laissés pour compte de Moulinex et des sous-traitants. Qui va croire de telles fadaïses?

La région de « Basse » - Normandie doit, de façon urgente, faire des choix: ou bien quémander un strapontin dans un Arc Atlantique dominé par les intérêts nantais et Rennais, et, dans ce cas, l'avenir (?) passe par les emplois engendrés par la politique de « pays ». Seront-ils suffisants? Offriront-ils de véritables opportunités? Ne les négligeons pas, mais nous craignons qu'ils soient insuffisants en quantité et en qualité. Ou bien jouer à fond la politique normande, autour de l'estuaire et de la Baie de Seine, redevenir la porte ouest du continent européen, être l'interface entre le Bassin Parisien et le Bassin de Londres: ici commence la Normandie!

Guillaume Lenoir

## LA VIE DU MOUVEMENT NORMAND

# Jean-Pierre Amédée écrit au Président et au Premier Ministre

Responsable du Mouvement Normand dans le cadre de la Fédération du Grand Rouen, Jean-Pierre Amédée a pris la plume pour interpeller les plus hautes autorités de l'État... qui seront bientôt en campagne électorale.

**M**onsieur le Président de la République  
Monsieur le Premier Ministre

Comme tout citoyen français, c'est toujours avec beaucoup d'émotion que je regarde le défilé du 14 juillet, grande fête pour notre Nation et République. Je ne m'attarderai pas sur toutes les crises qui déchirent notre démocratie ou qui la déshonorent. Je me souviendrai que la Nation française fut bâtie par la volonté de nos Rois, par notre Révolution et nos Républiques, mais aussi par le sacrifice incalculable, innombrable des soldats de la Grande Guerre, par le courage héroïque des résistants de la Seconde Guerre Mondiale, qui ont relevé l'honneur de notre Nation. C'est tout cela qui fait que je demeure fier d'être Français.

Je suis aussi Normand. Et, là, je me déssole quand je vois l'état de délabrement de notre Normandie aux cinq départements, cassée en deux régions administratives depuis de si longues années, livrée aux appétits électoraux d'hommes politiques incapables de la réunifier malgré la volonté de la majorité des Normands (65 %) et le souhait des milieux économiques. Je pense à son équipement sanitaire, socio-économique en retard (tous les grands centres décisionnels se situent en dehors de son territoire), de même que le projet Port 2000, pourtant planche de salut de notre région normande.

Pour la Nation française, la Normandie au prestige-moi passé a « donné » sans compter. Là, permettez-moi d'évoquer - en faisant court - la Grande Guerre (« **Je suis content, les Normands sont là** » - Foch) et le débarquement du 6 juin 1944. Notre région toute entière fut martyrisée sous les bombes (ce fut la « Grande brûlerie » comme l'a souligné l'un de nos grands poètes normands), mais, malgré tout, heureuse de se retrouver à la Nation enfin libérée<sup>(1)</sup>.

Aussi, je voudrais qu'à l'occasion de notre fête nationale du 14 juillet 2001, la première du XXI<sup>e</sup> siècle et du

nouveau millénaire, notre État républicain se ressaisisse et fasse son devoir envers la Normandie et les Normands, que les hommes fissent leur devoir pour sa prospérité et non pour les intérêts électoraux, que cette brisure en deux demi-régions cesse afin que notre grande région normande prenne enfin son essor à l'image des autres grandes régions, qu'elle retrouve son identité au sein de la Nation française à l'image des régions comme la Bretagne, l'Alsace, la Corse, etc...

Voilà, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, ce que je voulais vous confier pour la célébration de notre fête nationale de l'an 2001.

C'est ce qui me préoccupe politiquement et me tient à cœur. Sans quoi, pour moi, citoyen normand français, il n'y a pas de politique qui vaille d'être vécue.

Avec ma haute considération (...)

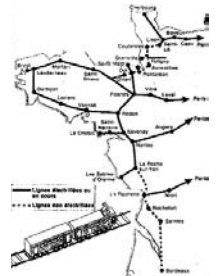
**Jean-Pierre Amédée**

PS: Un projet de loi pour la réunification de la Normandie fut déposé à l'Assemblée Nationale voici plus d'une année maintenant. Il serait démocratique qu'il fut mis à l'ordre du jour et non empoussiéré volontairement. Sans cela, permettez-moi de douter de notre démocratie.

Ndlr: <sup>(1)</sup> Notre ami ne mentionne pas l'immense dette que la France devrait avoir pour la Normandie dont les habitants en juin 1944 ont fait échouer l'AMGOT, c'est-à-dire la mise sous tutelle de la France par un gouverneur militaire américain.

## Le MN favorable à la ligne Caen-Hendaye

**L'**Association pour la Défense et la Promotion de la ligne Caen-Rennes (ADPCR) a lancé récemment une pétition en faveur de la réalisation d'un arc atlantique ferroviaire. Il s'agirait en fait de réaliser une continuité entre des tronçons de lignes déjà en service, mais qui ne sont pas raccordées en continu par un train reliant Hendaye à Caen. La pétition a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures. Le Mouvement Normand s'y associe, de même que la Fédération Nationale des usagers des Transports. Un regret cependant: pourquoi l'ADPCR ne préconise-t-elle pas le prolongement de cette ligne structurante jusqu'à Rouen? Il n'y a pas que la ligne Caen-Rennes à prendre en compte: il faut aussi se préoccuper de la ligne Caen-Rouen, et tout d'abord en électrifiant le tronçon Serquigny—Saint-Aubin-les-Elbeuf.



## Une belle promotion

Notre ami Jacques Rivière-le-Maistre, Normand installé dans les Vosges, héraldiste, enlumineur, calligraphe, inscrit dans un cours d'Armes en Angleterre, vient d'être nommé dernièrement **hérald d'armes**. Il s'agit d'un titre très important, qui n'existait plus en France depuis la Révolution. C'est une reconnaissance des talents de notre ami. C'est aussi une ressource à ne pas négliger pour les communes normandes désireuses de se doter d'armoiries. Jacques Rivière-le-Maistre patronne l'Association pour la Promotion de

l'Héraldique Communale en Normandie, qui entend aider les communes qui le désirent à se choisir des armoiries selon les règles du blason.

Deux adresses à retenir:

✉ Jacques Rivière-le-Maistre, 22, rue du Blanc Pot de Camp, 88200 Remiremont. ☎ 0329624520 - www.amagalerie.com - j.riviere-le-maistre@amagalerie.com

✉ Association Normande pour la Promotion de l'Héraldique Communale, Le Gab, Les Bruyères, 27290 Écaquelon.

## POLÉMIQUES, DÉBATS &amp; CONTROVERSES

# Dépliants touristiques : logorrhée bucolique, traductions débiles et jeux infantiles

L'heure est au développement touristique dans la Manche. Le Conseil Général y a englouti des fortunes et le CPIE se déchaîne : le moindre caillou qui traîne a droit à sa pancarte. Les communautés de communes éditent des dépliants à tour de bras. Vous l'avez bien compris : le tourisme vit à l'heure du verbiage et de la papperasse ! Le contenu des textes mérite que l'on s'y arrête, tant pour sa syntaxe que ses explications et, hélas, ses traductions. Si cela ne fera rire personne parmi les contribuables qui ont financé ces insanités, cela fera au moins sourire les touristes britanniques, si tant est qu'ils arrivent à déchiffrer le charabia qui tient lieu de traduction...

## LE VAL DE SAIRE VIENT D'EN FAIRE LES FRAIS

Un florilège s'impose : le dépliant de présentation de Fermanville est particulièrement gratiné !

• « **Fermanville: fille de l'idylle de la mer et de la terre...** Lyrique!

...souvent orienté au sud, nichée dans les vallons abrités, la campagne offre un patrimoine bâti... La campagne est partout et offre ce qu'elle peut, bref il y a des maisons...

...prairies comme des carreaux entourés de murets de pierre... On n'est pas loin des mèneaux, mais ce n'est pas des fenêtres!...

...sa rivière, le Poul bat en emmenant vers l'anse de la Mondrée ses histoires de moutons... On notera la subtilité du jeu de mot!...

...verdoyante (la vallée) elle méandre entre les collines... Là, on peut enrichir son vocabulaire : le verbe « méandrer » n'est connu ni du Littré ni du Larousse!...

...le temps marque le TEMPS. » Même avec les majuscules, personne n'a encore compris. Si vous avez une idée, elle est la bienvenue!

Le tout pour annoncer un charmant village en bord de mer calé entre les grèves et le bocage... Il faut croire qu'il en est du patrimoine rural comme des menus de restaurants : la valorisation se mesure aux périphrases : « fromages » est vulgaire, mais « délices de la ferme » fait beaucoup plus chic et beaucoup plus « tendance »...

## LES SENTIERS DE LA DÉCOUVERTE NE SONT PAS EN RESTE...

Les fameux dépliants ne sont pas en reste, surtout pour ce qui touche aux questions imbéciles de leurs petits jeux de piste à propos de curiosités supposées locales.

### → Circuit de Rhéville

« **J'abrite un paysan qui travaillait chez des agriculteurs 2 à 4 jours par semaine pour subvenir à ses besoins...** Outre que les « agriculteurs » n'existaient pas à l'époque des fermiers et des métayers, on voit rarement quelqu'un travailler autrement que pour subvenir à ses besoins! Il s'agit en fait de deviner la formule « maison de journalier » (le terme usuel de « locature » n'est pas utilisé en Cotentin)...

...je suis une simple femme aux allures natives, etc... est une citation de Marie Ravenel. Présenter sans guillemets cette citation ancienne à la syntaxe poétique particulière doit poser question à plus d'un!

### → Circuit de Fermanville (décidément!)

« **Agenouillées sur ma margelle, les femmes rinjaient leur linge...** C'est un lavoir bien sûr, mais l'auteur n'a jamais dû y voir de lavandière savonner et frapper le linge en tapant à grands coups de battoir...

... À propos du Fort de Fermanville ...occupé par une garnison allemande pendant la Seconde Guerre Mondiale... Pour qui connaissait l'état du fort à cette époque, et surtout sa taille, on se demande bien où une garnison aurait pu y prendre ses quartiers!...

### → Circuit de Cosqueville

On fait dans la faune et la flore à partir de croquis des

plus approximatifs aux légendes douteuses : le Tadorne de Belon a perdu son nom d'espèce, le champignon ne présente aucune indication et le si célèbre *Bouquet de Cherbourg* a une allure de simple crevette, quant aux plantes des dunes... elles sont simplement éludées : quand on se veut informatif, c'est plus que léger!

### → Circuit de Maupertus

Évoquer la truite fario quand on devrait savoir que c'est une espèce acclimatée et non indigène est pour le moins maladroite... C'est vraiment le dernier poisson à considérer comme représentatif de la faune locale! Mais on a soigneusement évité de parler de l'anguille qui est le poisson le plus typique des zones de prairies littorales. Limiter à l'ajonc la flore de la lande, quand la petite bruyère (calme) tapisse le versant de ses fleurs violettes est dommage... passer sous silence les fougères omniprésentes aussi!

### → Circuit du Vast

Là, on ne sait plus comment prendre le dépliant, c'est écrit en deux langues et dans tous les sens... et après la géomorphologie, on fait aussi dans l'art (?) et la technique!... **Arrosée richement, la Saire reçoit de ses affluents et des eaux pluviales qui l'alimentent suffisamment de vigueur pour créer des paysages naturels en perpétuel mouvement...** L'intérêt majeur de cette phrase ampoulée, c'est qu'il faut la relire trois fois pour la comprendre! Outre que les eaux pluviales alimentent aussi les affluents, cette docte précision est totalement inutile... Quant aux mouvements des paysages, on attend des explications! On ne sait plus s'il s'agit des changements géologiques liés à l'érosion fluviale normale ou des changements dus à l'alternance des saisons... Quel odieux baratin!

...la roue papetière avait des dimensions avoisinant les trois mètres de haut. C'était une roue à augets... Outre qu'une roue a un diamètre et non pas une hauteur, il aurait été justement utile de préciser la différence entre l'auget et la palette pour l'entretien du mouvement. Accessoirement, beaucoup doivent se demander à quoi peut bien servir une roue à aube pour faire du papier : le fait qu'elle soit qualifiée de papetière n'éclaire en rien! Mais on s'est bien gardé d'expliquer l'essentiel : le rôle des marteaux, mus par cette roue, pour triturer les fibres constituant la pâte!

...une roue à aube d'une dimension imposante : 8,3 m de haut pour 3,6 m de large... Après deux lectures, on finit bien par comprendre que cette roue n'était pas une ellipse <sup>(1)</sup> mais bien une roue de 8,6 m de diamètre et de 3,6 m de largeur d'aube : des dimensions effectivement imposantes. Précision quand tu nous tiens!... Laisser croire que l'essentiel de l'industrie textile locale au XIX<sup>e</sup> siècle était lié au coton est tout de même un peu fort en pleine région de production de lin dont le teillage, pas même évoqué imposait l'usage de moulins et fournissait la matière première du papier. Le rouet normand, si particulier avec sa très large roue plate, en témoigne!

...le moulin à eau dans l'art héraldique... Par charité chrétienne, on ne fera aucun commentaire sur le griboillage censé figurer une représentation héraldique du moulin... qui n'en a, historiquement, jamais été un meuble!

D'une façon générale, d'ailleurs, ce verbiage sur

...verdoyante (la vallée) elle méandre entre les collines... Là, on peut enrichir son vocabulaire : le verbe « méandrer » n'est connu ni du Littré ni du Larousse!...

## Question

**P**ourquoi le Président du Conseil Général de l'Eure, Jean-Louis Destans persiste-t-il à affirmer que les premiers travaux de l'A.28 sont toujours prévus pour 2002, alors que :

- les bornes de relevé topographiques ne sont toujours pas en place, alors qu'elles devraient jalonner le tracer tous les 50 m si les travaux devaient commencer?...
- certaines unités, personnels et matériels, prévues pour ce tronçon Alençon-Rouen sont maintenant prévues pour Château-Thierry, où même le Portugal?...
- les propriétaires des champs traversés continuent de les travailler, et ils auront le droit de ramasser les récoltes semées... ce qui repousse forcément les travaux après l'été 2002?...
- les professionnels - la base, et non les dirigeants! - du BTP interrogés disent tous qu'il n'y aura jamais de tels travaux une année d'élection présidentielle?...

Oui, pourquoi?

## Curiosité

**O**n accordera quelquefois plus d'attention à certaines espèces de batraciens qu'aux personnes du quatrième âge: l'idéologie écologiste n'entraîne-t-elle pas quelques dérives que seule une société nantie peut consentir? Il n'en reste pas moins que bien des vieilles personnes doivent se demander si l'ordre de nos priorités est vraiment le bon.

À titre d'exemple ce chantier d'insertion d'utilité sociale dont le responsable de projet est la mairie de Freneuse, près de Pont-de-l'Arche. Le projet consiste en un aménagement d'une zone de production et d'hivernage pour... crapauds calamites et pelodyres ponctués. Nombre de postes aidés pour la durée du chantier: 18. La vérité oblige à dire qu'on prévoit aussi divers aménagements de sentiers... Des mauvaises langues assurent qu'il s'agit surtout de réadapter la population de crapauds dérangés par la réalisation de Port 2000... Que faut-il en penser ?



Suite de la page 3

papier, complément des tristement célèbres « poteaux parlants » qui dégradent bien inutilement l'environnement, n'apprend absolument rien, n'importe quel gamain en sait plus dès le cours élémentaire!

Valoriser le patrimoine local et les usages anciens aurait précisément nécessité des explications qu'on s'est, en revanche, bien gardées de fournir: ainsi, par exemple, tout le monde ne sachant pas nécessairement comment est produit l'osier, ou comment est refendu la tige de saule, d'aucuns doivent s'interroger sur les rapports de la branche dudit saule au panier!

### ET MÊME EN ANGLAIS...

Par altruisme, sans doute, les auteurs ont souhaité faire partager cette logorrhée grotesque aux touristes britanniques innocents qui se trouvent, les malheureux, confrontés à des traductions inintelligibles à force de mots mal choisis, sortis du dictionnaire...

La principale difficulté pour ces traducteurs en herbe est d'ailleurs due à la rédaction française aussi emphatique que maladroite: les inutiles locutions employées sont difficiles à traduire, surtout en mot à mot, dans la langue anglaise qui est aussi précise que concise.

Sur le plan de la syntaxe, les articles sont distribués au petit bonheur, les usages élémentaires de la langue sont méconnus.

Quant au vocabulaire, on a oublié que lorsque la langue d'origine anglaise comporte deux mots - dont un d'origine française pour traduire un concept, le mot français est le plus généralement employé dans le sens figuré. Mal employé, ce terme conduit parfois à des contre-sens... Le lecteur sera juge!

On relève au hasard :

...**conructed heritage** pour « patrimoine bâti »... signifie en fait patrimoine élaboré au cours du temps et non pas une construction ancienne qui est le concept en cause: **built** est le bon mot.

...**dated from...** locution qui se retrouve un peu partout mais qui ne se dit malheureusement pas!

⇒ **Dépliant du Vast**

...**big mill...** est maladroit: « main watermill » serait plus correct!

...**bourgeois house...** n'a aucun sens: « private house » ou « private home » serait mieux!

...**and the waterfall became a water-fall...** est tout simplement incompréhensible! « Transformer la chute en cascade » se dirait « the fall was rebuilt as a waterfall ».

Pour en finir avec ce moulin du Vast, on notera qu'il est tout de même incroyable d'avoir omis, en traduisant, de convertir les dimensions en pieds pour la compréhension de tous: même s'il est obligatoire, personne n'utilise le système métrique au Royaume Uni... encore moins aux USA. 8,3 m = 25 ft et 3,6 m = 11 ft: ce n'est pas si compliqué de respecter les usages des gens!

Rendre intelligible un texte conduit parfois à en modifier l'ordre des mots ou à ajouter ce qui est nécessaire à en préciser la compréhension ou à retrancher les redondances!

⇒ **Dépliant de Mauvertus**

...**Oiseau typique de la lande, on l'appelle aussi le crapaud volant...** ne se dira pas laborieusement ...**typical of the moorlands, I am a bird that people often call the flying toad...** mais mieux « **typical bird of the moor, I am called the flying toad** ». Et ainsi de suite...

⇒ **Dépliant de Néville-sur-Mer**

Un véritable festival: trois fautes par phrase!

À propos de la batterie (où il y, a en plus, une faute d'orthographe): « **Les Allemands m'ont fait construire dès 1941 pour prévenir un débarquement allié sur nos côtes** » a été traduit par « **The Germans had me built in 1941 to warn of an allied landing on our coastine** »! Outre qu'on ne met jamais d'article devant les noms de peuples, **to build** ne peut pas se construire ainsi... et **to warn** signifie « prévenir » quelqu'un et non pas empêcher: il faudrait utiliser **to prevent!** Le résultat

est totalement incompréhensible!

Pour en finir avec cette fastidieuse énumération: la cerise sur le gâteau! À propos de l'église:

« **Même si mon clocher date du XVII<sup>e</sup> siècle, je fus construite dès l'époque romane** » a été traduite par « **Even if my tower dates from the XVII<sup>th</sup> century, I was built in the Romanesque period** »...

Trois fautes dans la même phrase, c'est vraiment trop! On oubliera le « **dated from** », on passera sur le

**clocher** traduit par **tour**, mais confondre **époque romane** et **style romanque** (même avec un R majuscule) est aussi burlesque qu'inattendu, car, s'il existe bien une période romantique... personne n'a jamais entendu parler d'époque ou de période **romanesque** en architecture!

Ce pourrait être franchement drôle si ce n'était pas aussi navrant!...

Nous arrêterons là cette pathétique énumération. À se demander qui est le responsable de la rédaction de ces textes, qui les a traduits, qui les a relus... et qui a élaboré les maquettes!

Il est dommage de voir autant d'énergie, autant d'argent, autant de travail, dépensés pour un aussi piètre résultat, qui ne donnera pas à la France, à travers ses publicités touristiques, l'image la plus souhaitable auprès des visiteurs étrangers, surtout anglophones, et sans la connaissance nécessaire de la langue germanique, on peut, là aussi, s'attendre au pire!

Il faut bien s'en pénétrer: compétence et simplicité ne sont visiblement pas forcément l'apanage des décideurs...

**Claude Timmerman**



Le tourisme, vu par le talentueux Konk. Et ce n'est pas les brillantes brochures éditées dans la Manche qui vont relever le niveau...

## ORGANISATION NORMANDE DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

## Fréquences normandes : journal de l'Onde...

**N**ous voulions, en accueillant dans L'Unité Normande, les pages **Fréquences Normandes** de l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement (voir le n° 246 - août 2001), ouvrir le dialogue avec nos lecteurs sur tous les thèmes de l'environnement et de l'écologie. Le succès dépasse nos espérances : jamais nous n'avons reçu autant de courriers. Nous en tirons tout de suite diverses conclusions :

① Le Mouvement Normand - et cela faisait longtemps que nombre de nos amis nous en faisaient la remarque - parlait trop peu des problèmes environnementaux. C'était une lacune. D'autant plus que ses statuts sont explicites : « **Art. 2** (JO du 21 juin 1983) **L'association Mouvement Normand modifie son objet : rassembler les Normands de tous âges et de toutes conditions, en vue de défendre leurs intérêts matériels et moraux, ainsi que leur cadre de vie; en particulier aider au développement économique et culturel de l'ensemble de la Normandie; affirmer sa vocation à représenter les Normands dans les instances régionales et locales compé-**

**tentes en matière politique, économique, sociale et culturelle; affirmer spécialement sa vocation à participer à des organismes de défense de l'environnement ou d'amélioration du cadre de vie; contribuer à la formation civique et intellectuelle des Normands; dans ce cadre, revendiquer l'accès, dans les conditions prévues par la loi, à un temps d'antenne sur les chaînes de radio et de télévision nationales et régionales; lutter contre toute discrimination dont les Normands pourraient être victimes et d'exercer, en cette matière, les prérogatives prévues par l'article 48-1 nouveau de la loi du 29 juillet 1981** ». Cependant, disons-le franchement, la plupart d'entre nous n'en avait pas la compétence scientifique. Nous ne savions qu'exprimer des sentiments, là où il faut un certain bagage scientifique.

② Personne ne peut nier que les problèmes environnementaux sont, désormais, sur le devant de la scène : il est probable que la prochaine campagne des élections présidentielle et législatives y accordera une place prépondérante.

③ C'est un sujet encore plus passionné que passionnant, un heurt constant entre scientifiques et praticiens, entre citadins et ruraux, entre doctrinaires et réalistes. Le reconnaître, ce n'est pas vouloir mettre de l'huile sur le feu : c'est vouloir que les points de vue apparemment inconciliables se rapprochent, que l'on dialogue enfin et que l'on cesse de se lancer des invectives et de se faire des procès d'intention.

④ Il faut cesser d'instrumentaliser l'écologie et la défense de l'environnement : jusqu'à un certain point un parti politique vert est une incongruité. La vraie question est que tous les citoyens deviennent des défenseurs de l'environnement et aient des exigences écologiques. Cela doit devenir une règle de vie en société.

⑤ Les propos tenus dans nos pages *Fréquences Normandes* n'engagent que leurs auteurs peuvent être, le cas échéant, assumés par l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement. Ils donnent à réfléchir. Ils sont quelquefois provocateurs : ils sont destinés à faire réagir et à poser des problèmes nouveaux. De ce fait, il y



a des positions radicalement opposées. Ce n'est pas grave : l'important est que tous nos lecteurs, ceux du Mouvement Normand et ceux de l'Onde, aient les éléments pour se faire une opinion. Nous ouvrons nos colonnes à la contestation : c'est notre façon d'être adultes et de faire comprendre à nos mandants qu'il n'existe pas une seule façon de voir les problèmes et que la Normandie peut être défendue de plusieurs manières.

Alors, amis ! à vos plumes ! Chaque numéro de **L'Unité Normande** doit devenir un lieu de discussions.

**La Rédaction de L'Unité Normande  
L'équipe de Fréquences Normandes**

## EXPLOSION DE L'USINE AZF

## Toulouse : mort d'un dinosaure

**« (...) Il n'existe qu'une structure équivalente ailleurs : l'usine de la Grande Paroisse près de Rouen... »**



**L**a dramatique explosion qui a secoué Toulouse traduit bien l'inadaptation des unités industrielles de synthèse chimique à l'environnement où elles se trouvent. Le cas AZF est exemplaire. L'usine chimique a été construite en... 1924 sur un site alors isolé, loin de la ville. Mais l'urbanisation galopante a gagné du terrain d'année en année... ainsi que le site AZF par agrandissements successifs... Nombre de ces installations étaient passablement obsolètes, corrodées et inutilisées.

Il n'existe qu'une structure équivalente ailleurs : l'usine de la Grande Paroisse près de Rouen... là aussi proche de la rivière.

C'est une manie, en France, de voir qu'on développe de préférence les sites à risque en bordure du réseau hydrologique... À croire qu'on le fait exprès !

À Toulouse, dans les années soixante, le site était encore isolé, sans que le périmètre de sécurité raisonnable puisse être pour autant maintenu... Maintenant l'usine est en pleine ville.

**Ce que l'on oublie de dire, c'est que, pour les besoins de l'industrie spatiale, la destination de cette usine a partiellement changé : des engrais, on est passé... aux carburants**

**pour fusées!**

Les usines d'engrais azotés ont la particularité d'allier aux manipulations de produits instables (donc explosifs) des stockages d'acides particulièrement corrosifs : sulfurique et nitrique. Ces usines sont les seules unités chimiques équipées pour pratiquer la nitration : l'incorporation d'acide nitrique à un produit en vue de l'obtention d'un sel azoté.

L'extrême corrosivité de cet acide, encore assez volatil, et son obtention par réaction sur l'acide sulfurique, font que les équipements très spécialisés de ces unités les prédisposent à leur reconversion partielle ou totale dans toute la chimie de l'azote. Or les dérivés nitrés renferment, de par leur instabilité et leur capacité réactive, toute la gamme des explosifs classiques :

- **le nitrate d'ammonium**, utilisé comme explosif dans les mines, car il ne produit ni flamme ni fumée.
- **le nitrate de sodium**, ou salpêtre, ingrédient initial de la poudre à canon.

Mais les dérivés les plus performants sont les dérivés organiques, dont la trinitroglycérine, totalement instable, qui détonne au moindre choc. Elle fut stabilisée dans les laboratoires de Nobel par incorporation de 25% de sable de diatomées, dit *Kieselgurh*, donnant :

- la dynamite
- le T.N.T, trinitrotoluène ou tolite
- la penthrite, principal ingrédient actif des plastiques
- la mélinite, picrate d'ammonium, sel de l'acide picrique, colorant jaune, également instable, explose volontiers et est utilisée pour les charges d'obus.
- les iodures utilisés dans les amorces etc... rien que des produits sympathiques!

Mais les propriétés des dérivés nitrés ne s'arrêtent pas là. Le protoxyde d'azote, s'il a des propriétés anesthésiantes, a surtout un pouvoir oxydant exceptionnel qui en fait un produit de choix pour les réactions utilisables en propulsion: c'est l'une des bases du carburant des fusées Ariane V, que fabrique donc AZF pour l'Aérospatiale. AZF, dont les structures ne sont plus de la première jeunesse, bien qu'installées en pleine ville, ne fabriquait donc que des produits explosifs et dangereux.

Le nitrate d'ammonium, qui nous occupe, allie l'azote nitrique issu de l'acide du même nom à l'ammonium, radical basique, issu de la base ammoniacale.

C'est un solide blanc cristallisé qui est stabilisé dans les engrais par incorporation massive de carbonate de chaux (craie) pour former l'ammonitrate agricole qui titre 20 % en produit pur.

Le nitrate d'ammonium, même au titrage engrais, est susceptible de détonner à la chaleur. Tous les agriculteurs le savent et nombre d'accidents - sans conséquence vu les lieux - sont intervenus sur des stocks de ferme non encore épandus mais conservés sans ventilation suffisante! Cet engrais fait, d'ailleurs, l'objet de la plus grande méfiance des transporteurs maritimes!

Il n'y a donc pas lieu à Toulouse de céder a priori à la panique obsessionnelle de l'attentat terroriste: il est clair qu'un petit silo de stockage de produit pur jouxait un vaste hangar d'entreposage d'engrais. L'explosion de l'un a engendré la mise à feu de l'autre. Certains objecteront que le temps n'était pas à une intense exposition solaire et qu'il a dû y avoir une première explosion provoquée. Possible, mais pas certain: une maladresse est très plausible!

Les seuls qui hurlent à l'action terroriste sont les assureurs: si l'explosion est accidentelle ils vont devoir régler, eux seuls, la facture astronomique des dégâts

- indemnités diverses des morts et blessés
- reconstructions dues à la déflagration: des centaines de bâtiments ont été atteints

reconstruction de l'usine et indemnisation des ouvriers  
On parle de 100 milliards!...

### L'ADMINISTRATION EN CAUSE

Une fois de plus, l'administration va se retrouver sur la sellette: comment une telle structure en zone urbaine a-t-elle pu recevoir périodiquement ses autorisations d'extension?

**Réponse:** parce que le préfet les a signées au vu de l'avis favorable du Comité Départemental d'Hygiène, le fameux C.D.H. responsable des autorisations de toutes les implantations classées - toutes celles qui font l'objet d'enquêtes publiques à cause de leur caractère dangereux, polluant ou nuisible!

Les C.D.H. font actuellement l'objet d'un projet de réforme demandé par le Conseil Interministériel de l'Administration du Territoire à la suite de la condamnation par le Tribunal administratif de Rennes et la Cour Européenne de Justice, pour son invraisemblable laxisme, du C.D.H. d'Ille-et-Vilaine, responsable des implantations non contrôlées des porcheries génératrices de la pollution des eaux du bassin fluvial...

Cette affaire de Toulouse ne va pas arranger leurs affaires!

Ce qu'il y a de sûr, c'est que les conséquences sur l'en-

vironnement seront multiples et durables.

Il ne s'agit pas des émanations d'ammoniac, relativement insignifiantes, mais bien des émanations nitreuses et nitriques qui ont envahi l'atmosphère comme le montrent les vidéos amateurs où l'on voit des panaches bruns orangés caractéristiques, et les fuites potentielles des unités d'acide sulfurique installées sur place pour les différentes synthèses...

Ajoutons à cela, en cette période de l'année, les risques de précipitations qui conduiraient à un lessivage du site aux conséquences incalculables pour la rivière proche!

Cette éventualité n'a pas l'air d'émouvoir les autorités qui ne semblent avoir prévu aucune mesure de construction de remblais, mesure pourtant simple pour pallier le ruissellement.

Toulouse, grâce à Douste-Blazy, vit à l'heure de la solidarité. Les Toulousains s'y sont mis certes, mais pas tous!

Bien plus que les secouristes, ceux que les riverains appelaient de tous leurs vœux en cette fin de journée de vendredi, devant leurs habitations dévastées par le souffle, étaient les policiers pour éviter les pillages le week-end, le temps de réaliser le minimum de travaux destinés à assurer la fermeture de leurs demeures!

Certains commerçants ont même couché dans leurs boutiques aux devantures éventrées par crainte des vols. Ah, qu'elle est belle la conception pratique de la solidarité au pays des Droits de l'Homme!

Claude Timmerman

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ONDE

### Et les sites SEVESO normands ?

L'ampleur de la catastrophe industrielle et environnementale de Toulouse impose aux Normands - au-delà de la légitime émotion suscitée et de l'élan de solidarité soulevée - de réfléchir froidement aux dangers des installations Seveso, particulièrement nombreuses en Normandie, notamment dans la Basse-Seine.

Il ne peut s'agir de remettre en cause l'industrialisation, facteur de puissance économique, mais d'en évaluer lucidement les périls qu'elle peut engendrer, surtout lorsqu'elle se combine avec une urbanisation anarchique ou mal maîtrisée. Des précautions doivent être prises: elles le sont certainement, mais, d'une part, il apparaît indispensable qu'à côté des organismes de contrôle officiels, il soit fait appel à des experts totalement indépendants, dont les conclusions rendues publiques permettraient aux collectivités locales de prendre leurs responsabilités vis-à-vis des populations concernées.

Il apparaît à l'ONDE que la prévention des risques accidentels n'est pas suffisamment connue, tant des collectivités locales que des populations riveraines. Sans vouloir déclencher un réflexe de panique, sans doute serait-il bon que des exercices de sécurité civile fussent organisés, de façon régulière, afin que la population sût faire face aux éventuels accidents.

L'ONDE regrette, une fois de plus, la dissolution du 71<sup>ème</sup> Régiment de Génie d'Oissel, celle du Régiment du Train de Vernon, qui auraient pu être d'un grand secours dans le couloir de la Basse-Seine où se concentrent nombre d'installations Seveso: les services de protection civile seraient-ils suffisants en cas de catastrophe? Quelles sont les liaisons hélicoptères prévues avec les hôpitaux spécialisés dans le traitement des grands brûlés? L'accident de Toulouse nous oblige à poser des questions, dérangement peut-être, mais essentielles.

L'ONDE regrette que la Région n'accorde pas la place qu'elle mérite au projet de technopole « Valmaris » (Vallée de la Maîtrise des Risques) de Vernon: c'était - c'est toujours - une heureuse initiative qui, partant de la prolifération des risques dans la Région, tendait à spécialiser la vallée de la Seine dans une gestion raisonnée du risque industriel... Il semble, hélas, que des divergences sur la notion même de technopole (au niveau du Conseil Régional), et sur l'emplacement d'un tel équipement, où se rencontreraient chercheurs, spécialistes, entreprises spécialisées (au niveau du Conseil Général de l'Eure) compromettent ce projet, pourtant hautement recommandé par le Conseil Économique et Social Régional: les Élus, ce faisant, prennent une lourde responsabilité et, de toute manière, laissent échapper un pôle d'excellence qui eût pu constituer une vraie réponse aux inquiétudes légitimes des populations.

Il serait temps de reprendre le dossier si l'on ne veut pas que la Normandie, une nouvelle fois, laisse passer une occasion de tirer parti de ce qui constitue aujourd'hui une source à la fois de richesses et de danger.

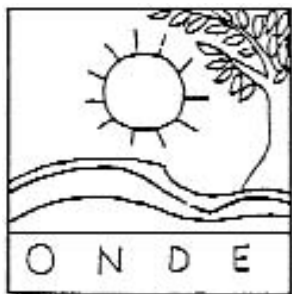
Le bureau de l'ONDE. 30/09/2001

Communiqué de Presse diffusé par l'O.D.I.N - Office de Documentation et d'Information de Normandie  
Agence de Presse du Mouvement Normand et des associations normandes amies

**ENTRE LE MOUVEMENT NORMANDE ET L'O.N.D.E.**

# Une convention d'objectifs et de gestion

Entre le Mouvement Normand, association créée en 1969, représentée par son Président Didier Patte (Bureau désigné à Ashford le 14 octobre 2000) et l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement, association créée en 1982, représentée par sa Présidente Andrée Achard-Simon (Bureau désigné à Falaise le 5 mai 2000) est conclue la Convention d'Objectif et de Gestion (COG) suivante :



## I°- LES OBJECTIFS

1°- **Le Mouvement Normand**, de par l'objet même de ses statuts, entend défendre et protéger l'environnement des Normands et de la Normandie.

2°- **L'Organisation Normande de Défense de l'Environnement (ONDE)** poursuit les mêmes buts dans le cadre de la Normandie.

3°- **Le Mouvement Normand et l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement** décident de s'associer pour la défense et la protection de l'environnement en Normandie.

4°- **Le Mouvement Normand confie à l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement** le soin de d'établir un programme de défense et de protection de l'environnement normand en liaison avec les directorats Vert (agriculture - défense de l'environnement), Orange (communications - infrastructures) et Bleu (activités littorales et maritimes) du Mouvement Normand.

5°- **Le Mouvement Normand** rappelle la priorité territoriale normande, les nécessaires prises en compte des dimensions économiques, sociales et culturelles des problèmes d'aménagement du territoire et l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement entend, en la matière, que soient préservés un environnement de qualité en Normandie et des conditions sanitaires et alimentaires convenables pour les Normands. L'Organisation Normande de Défense de l'Environnement se prononce, comme le Mouvement Normand, pour un aménagement durable du territoire.

6°- **L'Organisation Normande de Défense de l'Environnement** se prononce pour un respect de la bio-diversité compatible avec les activités humaines dès lors que ces dernières s'inscrivent dans une problématique d'intérêt général.

## II- LES MOYENS

1°- **L'Organisation Normande de Défense de l'Environnement** regroupe en son sein tous les membres du Mouvement Normand qui, de ce fait, en sont adhérents. Toutefois ne peuvent participer à l'administration de l'ONDE que les adhérents *actifs*, c'est-à-dire s'étant acquittés du montant de la cotisation annuelle fixée par son bureau.

2°- **Le Mouvement Normand** met à la disposition de l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement les colonnes de son organe mensuel *L'Unité Normande*, en tant que de besoin, et participe à la diffusion des communiqués et des tracts de l'ONDE.

3°- **Le (ou la) président(e) de l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement** est invité(e) permanent(e) de la Commission Exécutive du Mouvement Normand, avec voix délibérative. Il (ou elle) peut se faire représenter ou donner procuration à l'un des membres de la dite Commission Exécutive.

4°- **L'Organisation Normande de Défense de l'Environnement** peut contracter des accords de coopération avec les autres associations satellites du Mouvement Normand, à savoir l'Office de Documentation et d'Information de Normandie (O.D.I.N.), le Club de l'Échiquier, le Cercle Normand de l'Opinion (Mjöllnir - Le marteau de Thor), l'Association de l'Unité Normande, les Éditions de l'Esnèque, l'Association pour la Promotion de l'Héraldique Communale de Normandie.

L'ONDE peut contracter d'autres accords de coopération avec d'autres organisations sans avis préalable des instances du Mouvement Normand.

5°- **L'Organisation Normande de Défense de l'Environnement** peut ester en justice sur simple décision de son bureau. Le Mouvement Normand peut décider, à tout moment, et selon ses propres statuts, de s'associer à l'ONDE dans ses actions de justice.

6°- **Le Mouvement Normand** n'est en rien responsable des prises de position de l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement. De même, l'ONDE peut ne pas reprendre à son compte les prises de position du Mouvement Normand. L'indépendance de jugement des deux organisations est entière: elles coopèrent, convergent, dialoguent et s'entraident dans le cadre commun de la Normandie.

7°- **Le Mouvement Normand** ne répond en rien des dettes éventuelles contractées par l'Organisation Normande de Défense de l'Environnement. L'ONDE ne répond en rien des dettes éventuelles contractées par le Mouvement Normand

## III- LA DURÉE, LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ET LA DÉVOLUTION DES BIENS DE L'ONDE DANS L'ÉVENTUALITÉ DE SA DISSOLUTION

1°- **La durée de cette Convention d'Objectifs et de Gestion** entre l'ONDE et le Mouvement Normand est de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

2°- **La dite Convention peut être dénoncée** par l'une des parties au moins un an avant la date d'expiration prévue.

3°- **La dite Convention peut être modifiée**, complétée à la demande de l'une des parties dans l'année qui précède la date d'expiration prévue: dans ce cas, une commission paritaire mixte établit le contenu de la convention modifiée, qui sera soumis aux instances des deux associations.

4°- **En cas de dissolution de l'ONDE**, les biens de l'association seront proposés au Mouvement Normand qui, par un acte formel (délibération de sa commission Exécutive ou du Conseil d'Administration) acceptera ou non cette dévolution.

Fait à Écaquelon, le 15 septembre 2001

• **Le Président du Mouvement Normand** •

• **La Président de l'ONDE** •

Par ampliation, les Présidents ou leurs représentants des associations satellites du Mouvement Normand

**Office de Documentation et d'Information de Normandie**

**Club de l'Échiquier**

**Cercle Normand de l'Opinion**

**Association de l'Unité Normande**

**Éditions de l'Esnèque**

**Association pour la Promotion de l'Héraldique Communale de Normandie**

✉ **O.N.D.E.**  
**Le Bourg Corblin**  
**76940 Notre Dame**  
**de Bliquetuit**

## COUP DE GUEULE POUR LES CAMPAGNES FRANÇAISES...

Cet été, lors de mes vacances, j'ai marché trois semaines dans le Sud-Ouest de la France, ce qui m'a donné l'occasion de traverser plusieurs régions de notre pays, depuis le Larzac jusqu'aux Pays Basques, en passant par les Causses, le Béarn, etc. Au long de ce chemin, j'ai eu tout le loisir d'observer les paysages, les villages et de méditer sur leur situation présente. J'en suis arrivé à deux conclusions que je veux vous faire partager :

● d'abord, je n'ai pu que constater le désert rural de ces régions du Sud-Ouest : burons abandonnés, cazelles en ruine, villages désertés –sauf par quelques personnes âgées, terrains en friche... Ceci était principalement visible dans le Larzac et dans les Causses où les traditionnels murets de pierre qui bordent les pâturages, entretenus depuis des siècles s'effondrent aujourd'hui, disparaissent et cèdent la place dans le meilleur des cas à du fil de fer barbelé. Il est clair qu'après trois semaines à contempler cela, l'arrivée en train à Paris fut plutôt brutale... Qu'on le veuille ou non, la France est un pays de tradition rurale et **l'Etat est en train de faire de cet héritage transmis par les siècles passés un désert qui n'aura bientôt plus de valeur que pour les touristes ou les étrangers (anglais principalement) avides de tranquillité bon marché.**

● La deuxième conclusion est plus terrible encore: chaque village traversé possède encore son monument sur lequel s'alignent froidement les noms de ceux qui sont tombés au front: 14-18, 39-45, Indochine (et il y en a !), Algérie... Un curé m'expliquait: *ce qui a fait du mal ici, c'est la guerre de 14: plus de la moitié du village était en ruine quelques années après la guerre.* Quelle ironie ! **Ces villages qui ont sacrifié hier leurs jeunes hommes pour leur pays sont à leur tour sacrifiés aux intérêts d'un centralisme parisien. Quel cynisme et quelle ingratitude !**

Que nous faut-il espérer demain pour ces régions? (ce que je dis est aussi valable pour certains lieux de Normandie) Un désert dont viendront jouir les touristes et retraités parisiens? Regardez ce que nous sommes en train de faire de notre pays: **une entité économique et industrielle puissante, certes, mais dont l'âme s'étirole peu à peu, se désagrège et finit par sombrer dans l'oubli ou pire, l'indifférence.**

**Sébastien Savarin**

## TRIBUNE DE L'O.N.D.E. Tribune de l'O.N.D.E.

Nos lecteurs nous écrivent, répondent aux articles de Claude Timmerman et ses amis, poléminent au besoin : le dialogue s'instaure...

### DE FRANÇOIS LANGE de Beuzeville-la-Guérand (76450)

« (...) à la lecture du n° 245 - juin 2001 - de l'Unité Normande, mon attention avait été attirée par l'article de M. Timmerman à propos de la vaccination contre la fièvre aphteuse. Je souscris à la plupart de ses réflexions. Éleveur-sélectionneur en race bovine normande pendant 56 ans, j'ai vu arriver la vaccination, pratiquée au début en maugréant contre cette nouvelle contrainte, devenue ensuite une routine qui a préservé nos cheptels.

Après deux années passées à l'École Nationale de Grignon (1938-1940), j'ai vécu mon métier avec passion, mais toujours en passant au crible de mon expérience les nouvelles propositions.

Est arrivée l'ESB: il s'est dit écrit beaucoup de chose. J'ai, à ce moment, fait de même et fais paraître dans *Paris-Normandie*, à la rubrique *Courriers des lecteurs*, quelques lignes, volontairement choquantes: « La vache folle? À qui la faute? Au consommateur! », avec démonstration succincte à l'appui.

Que demande le consommateur? Se procurer une alimentation la moins chère possible pour pouvoir réserver une part importante de son budget au confort, loisirs, vacances, voyages... Faut-il l'en blâmer? Pour cela, il va de préférence se ravitailler aux super-marchés. Ceux-ci disposent de moyens de pression sur leurs fournisseurs pour faire baisser les prix de leurs achats en gros. Le fournisseur, souvent groupement de producteurs, coopératives... va alerter les producteurs qui se tournent alors vers les fabricants d'aliments du bétail, à l'écoute des conseils de l'INRA ou d'autres. Les protéines végétales sont plus chères et moins efficaces que les protéines de source animale. Celles-ci amènent les germes de l'ESB et le tour est joué. Le consommateur paie la casse. Le producteur est taxé de productivisme: le mot est lâché... et constitue l'essentiel de l'article-bis (n° 246 - août 2001) de Claude Timmerman où il s'en prend à M. Lemetayer de la FNSEA (qui est assez grand pour se défendre).

Pour ma part, je voudrais que l'on me dise quel est le producteur, au sens général du mot, qui ne cherche pas à rentabiliser son entreprise, voire à améliorer son profit? Tous « productivistes »! Et l'agriculteur, lui, n'aurait pas le droit de glaner ce que l'on veut bien lui donner?

Qui a créé les jachères, imposé les quotas de production? Que certains agriculteurs pourvus de grandes surfaces en tirent bénéfices, je n'en disconviens pas. M. Timmerman continue plus loin à pousser sa charge contre les agriculteurs qui, à l'entendre, ne paieraient pas d'impôts... En 1991, je touchais du quintal de blé (et il avait déjà bien diminué) 91,30 F. Mon fils qui, mal-

gré un avenir bien sombre, n'a pas hésité à prendre ma suite, va toucher cette année entre 65 et 70 F le quintal.

M. Timmerman, avec les références qu'il a, a-t-il vu son revenu baisser depuis 10 ans? Qu'il cesse donc de sonner la charge contre les agriculteurs. Heureusement, ceux-ci ont encore la « chance » de pouvoir travailler 60 heures ou plus par semaine, sans qu'on leur demande de réduire leur labeur.

Et la mise aux normes des bâtiments d'élevage? L'agriculteur paiera sans y trouver quelque avantage.

Étant avant tout pour la liberté, le Normand aime à être maître chez lui. Je me suis toujours retrouvé contre les SAFER. En revanche, je connais à ma porte des néo-ruraux qui, après avoir fait le forcing pour avoir quelque trente ares de terre, les laissent maintenant en friches avec orties, chardons, oseille, etc...

Le remembrement? Ce ne sont pas toujours les agriculteurs qui en sont à l'origine.

Qui est essentiellement à l'origine des inondations et des crues? Ce sont les « betoneurs », de tout poil, avec « terrains viabilisés » et qui sont, en fait, imperméabilisés, sans que l'on s'occupe où va l'eau. Je connais aussi une commune qui, par construction d'un lotissement, à cause des inondations catastrophiques, il y a cinq ans. Par pur désintéressement, j'avais suggéré la réalisation d'un écoulement des eaux: pauvres vieux! Qui n'ai que mon bon sens! On a laissé de nouvelles inondations se faire... Mais cette année, c'est décidé: on va organiser un débit de fuite... car les locataires veulent partir... (...)

### COMMENTAIRES DE LA RÉDACTION

Cette réaction passionnée... tout autant que la charge de Claude Timmerman. Deux logiques et deux sincérités qui s'affrontent. Et si tous les deux détenaient une part de vérité ?

Notre but à l'ONDE (et au Mouvement Normand) est de rapprocher les points de vue et que les Normands et la Normandie en tirent profit. L'approche de tous ces problèmes doit être globale et il n'y aura pas la victoire d'un camp sur l'autre: il faut que tout le monde gagne: la nature, la Normandie, les producteurs, les consommateurs, les ruraux, les néo-ruraux, les citadins. Des évolutions sont à entreprendre, la recherche de la qualité doit être constante. Sans doute faut-il y mettre le prix. L'ONDE se fixe comme objectif de trouver le point d'équilibre entre le monde de la production et le respect de l'environnement. Malgré l'âpreté des débats, l'important est que chacun des protagonistes parlent et entendent l'autre...

### INFORMATIONS PRATIQUES :

Vous pouvez faire parvenir votre courrier des lecteurs

- ✉ **par courrier**, sur disquette Mac ou PC ou sur simple lettre
    - au siège de l'ONDE (Le Bourg Corblin. 76940 Notre Dame de Bliquetuit)
    - au siège du Mouvement Normand (Le Gab. Les Bruyères. 27290 Écaquelon)
  - ☎ **par fax**,
    - au siège du Mouvement Normand, au 02 3257 5866
    - au secrétariat de rédaction, au 02 31 67 6528
  - @ **par mail**
    - [unite.normande@wanadoo.fr](mailto:unite.normande@wanadoo.fr)
    - [mouvement.normand@wanadoo.fr](mailto:mouvement.normand@wanadoo.fr)
- dans un format txt ou word.

**POSITIF & NÉGATIF EN NORMANDIE**

**Quand le MEDEF havrais rachète la vilenie du MEDEF parisien...**



**D**epuis la fameuse querelle des marchands de l'eau sous le règne de Philippe IV le Bel, les exemples ne manquent pas où l'on voit les responsables économiques parisiens mener une guerre sourde contre les intérêts normands. Paris, qui a longtemps caressé le projet « Paris, port de mer » - pour « squeezer » Rouen - ne veut pas jouer la carte de la Basse-Seine et le patronat parisien fait tout ce qu'il peut pour torpiller Port 2000. Par le rail, par la route, par le canal Seine-Nord, ces messieurs du MEDEF parisien veulent à tout prix favoriser Anvers, Gand et Zeebrugge. À tel point que cela devient indécent. La trahison a des limites qu'il ne faudrait tout de même pas transgresser avec autant de vergogne. Aussi, lorsque nous voyons des représentants locaux du MEDEF se mobiliser pour défendre la Normandie, devons-nous applaudir et encourager ces chefs d'entreprises lucides. Jean-

Claude Pelt et Jean-Paul Beauvais, directeur et président du MEDEF de la région havraise ne mâchent pas leurs mots: « **L'environnement économique ne s'arrête pas aux rives de la Seine** » et c'est la raison pour laquelle ils lancent un projet de travail en commun entre les deux parties de la Normandie touchant à tout ce qui touche à l'entreprise, au développement, à la législation, à l'écologie même. Bien évidemment, les retombées de Port 2000 seront largement évoquées. Ils touchent du doigt bien des insuffisances: la pauvreté de la desserte ferroviaire avec Paris ar exemple, la lenteur de réaction entrepreneuriale dans la perspective de Port 2000 où, au contraire, il faudrait anticiper. L'économie locale a perdu « **le goût d'entreprendre** » et « **les décisions sont prises maintenant dans les sièges parisiens ou les antres du pouvoir de Bruxelles, Londres ou Houston** ». Il est temps de réagir.

**La crainte du terrorisme à bon dos !**



**D**éjà, la remise sine die de la Journée du patrimoine était une exagération désordonnée des Pouvoirs Publics: tout le monde aurait compris que les bâtiments officiels fussent exclus de ce jour de visites où les citoyens aiment contempler les ors de la République, mais pourquoi interdire telle ou telle ouverture d'une belle demeure ou d'une église de campagne. On en fait trop!

Et puis, on se sert du prétexte commode des menaces terroristes pour interdire la Foire Saint-Romain. Il ne faudrait tout de même pas exagérer. La

vérité, c'est que la Foire Saint-Romain, qui existe depuis neuf siècles, n'est plus très sûre, à cause des exactions de certains « éléments incontrôlés » et que son installation sur les quais bas de la rive gauche de Rouen est très mal sécurisée. Rien à voir donc avec les attentats du World Trade Center de New York...

Les industriels forains, qui font une bonne partie de leurs recettes annuelles à la Foire Saint-Romain (qui dure un mois, faut-il le rappeler?) sont véritablement sinistrés. Est-ce ainsi que l'on développera l'attractivité de Rouen?

**Concours « Normands, constructeurs d'Europe »**

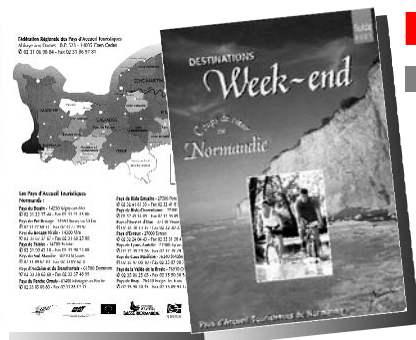


**À** l'initiative des associations *France-Italie* et *Normandie-Sicile*, de la revue *Histoire médiévale* avec le patronage des régions Haute-Normandie, Basse-Normandie, Sicile, Calabre, Basilicate, Pouille, Campanie, des cinq conseils généraux de Normandie et des villes « normandes » de Sicile et d'Italie du Sud, un grand concours, qui s'adresse aux élèves des classes de 5<sup>ème</sup> des collèges publics et privés de France, aux étudiants italiens de la

6<sup>ème</sup> aux dernières années d'université... et à tous les amoureux d'histoire normande, est organisé au cours de cette année scolaire.

En quoi consiste ce concours? À partir du livre de François Barachello *Les Normands d'Italie, des barbares de génie*, établir des textes, faire des dessins, extrapoler sur l'épopée normande en Italie... Envoyez les travaux avant le 30 mars 2002, à l'Association *France-Italie*, 15 rue Chéron.14210 Évrecy.

**Les Pays d'Accueil Touristiques Normands menacés de scission**



**L**a Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie (☐ Abbaye aux Dames, BP 523 - 14035 Caen Cedex) a fait paraître un excellent **Guide 2001** avec toutes les adresses des « pays » normands. Nous ne résistons pas au plaisir de les citer tous: Bessin, Pré-Bocage, Bocage Virois, Falaise, Sud Manche, Andaine et Domfrontois, Perche Ornais, Risle-Estuaire,

Risle-Charentonne, Avre et Iton, Évreux, Lyons Andelle, Caux Maritime, Vallée de la Bresle, Bray... Ils couvrent toute la Normandie... Tout cela est donc positif, encourageant, conquérant.

Pourquoi faut-il que certaines personnes, pour d'obscures motivations politiciennes, parlent de diviser la dite Fédération, notamment dans les couloirs du Conseil Régional de « Haute »-Normandie? N'est-ce pas Madame Véronique Bossert ?

**POSITIF & NÉGATIF EN NORMANDIE**

**Le 3<sup>ème</sup> aéroport international serait choisi le plus à l'est possible !**



**L**a Normandie est une nouvelle fois marginalisée. Les lobbies alliés de la SNCF (il faut rentabiliser le TGV Est), de l'Aéroport de Paris (ne pas trop s'éloigner de Roissy), du MEDEF parisien (tout faire pour se rapprocher de la « Banane Bleue ») auront eu raison sur une politique équilibrée d'aménagement du territoire.

Beauvilliers, près de Chartres, avait l'avantage de pouvoir desservir toute la façade ouest et nord-ouest de la France, donc la Normandie. C'était, en outre, l'emplacement le moins perturbant pour les populations et, là où les couloirs aériens étaient les moins

encombrés. De plus, desservi par le TGV Atlantique, par des autoroutes et (pour la Normandie) atteint lors de sa réalisation par une RN.154 enfin mise à 2x2 voies, Beauvilliers était le projet le plus raisonnable. La Normandie, mal défendue par le Président Le Vern, qui, lui, faisait un choix... électoral, restera écartée d'un vrai trafic aérien. Elle continuera à faire vivre de grands frais des aérodromes de sous-préfectures, incapables d'accueillir un véritable flux aérien. Port 2000 devait générer un réseau de communications multimodal de première importance: on voit ce qu'il en est!

**Chaulnes / Picardie**

Somme. Site proposé par la Fédération régionale des Travaux Publics de Picardie, l'Union des Industries et métiers de la Métallurgie, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises de Picardie.

**Hangest-en-Santerre / Picardie**

Somme. Site proposé par l'État et la DGAC.

**Bertaucry / Champ.-Ard.**

Entre Marne et Ardennes. Site proposé par la CCI de Reims et d'Épernay. Proche RN.51.

**Montdidier-Sud / Picardie**

Picardie. Site proposé par la CCI d'Amiens. Limite des départements Somme et Oise.

**Gdes Loges / Champ.-Ard.**

Marne. Site proposé par la CCI de Reims et d'Épernay. Proche camp de Mourmelon. Proche A.4, A.26, A.34.

**Beauvilliers / Centre**

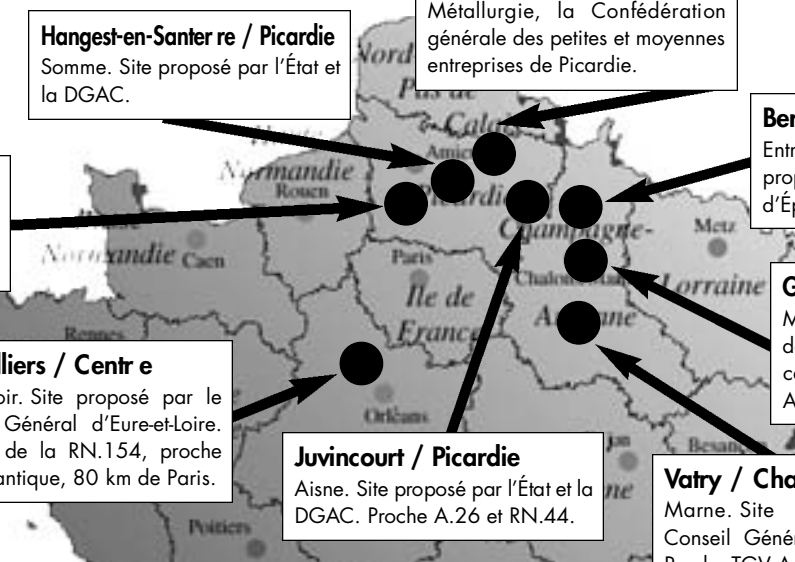
Eure-et-Loir. Site proposé par le Conseil Général d'Eure-et-Loire. Le long de la RN.154, proche TGV Atlantique, 80 km de Paris.

**Juvincourt / Picardie**

Aisne. Site proposé par l'État et la DGAC. Proche A.26 et RN.44.

**Vatry / Champ.-Ard.**

Marne. Site proposé par le Conseil Général de la Marne. Proche TGV A.26 et RN.4.



**Une institution normande originale et efficace qui évolue bien: l'E.P.B.S.**



**S**on Conseil d'Administration vient d'être renouvelé et recomposé, ses missions élargies, son territoire étendu: le premier établissement foncier de France, l'Établissement Public de la Basse-Seine connaît une métamorphose qui sanctionne sa brillante réussite.

C'est le Sénateur-Maire de Bernay, Joël Bourdin, qui en préside les destinées et l'E.P.B.S est devenu, au fil des ans, un partenaire irremplaçable des collectivités locales, les aidant à programmer leur développement, réfléchissant sur l'aménagement du territoire des trois départements normands concernés par la Seine, son estuaire et la Baie de Seine. Menant une vigoureuse politique de résorption des friches urbaines et industrielles, luttant contre les

inondations, c'est à une véritable reconquête du territoire que se livre l'E.P.B.S.

Actuellement l'aire de pleine compétence de l'E.P.B.S s'exerce sur les départements de l'Eure, du Calvados et de la Seine-Maritime, mais la Manche et l'Orne peuvent faire appel à l'E.P.B.S pour des prestations de services et de missions d'expertises. On peut dire - et le Mouvement Normand - que l'E.P.B.S, par son efficacité et sa compétence, a fait la réunification de la Normandie.

on lira avec profit son bulletin d'information « **Actions EPBS** ».



✉ **EPBS**: Immeuble Hasting, 27, rue du 74<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. BP 1301. 76178 Rouen Cedex.

## LES RUBRIQUES LÉGUMIÈRES DU MOIS

## Les betteraves d'honneur de l'Unité

**BETTERAVES D'HONNEUR  
ATTRIBUÉE À UNE PIMBÈCHE**

... à attribuer à Annick Lacroix, rédactrice de *Madame Figaro*, écrivant dans le numéro du 15 septembre, au sujet d'une candidate au prix *Figaro Madame - Cénobiol 2001*, Véronique Tesseraud: « **Elle tisse chez elle, cette Parisienne exilée en Normandie pour suivre son compagnon qui a choisi d'exercer le métier de pêcheur** ». Il y a des « exils » plus durs à supporter et tant mieux si certains peuvent « choisir » d'être pêcheurs, tout le monde ne peut pas « choisir » d'être PDG. L'article en question fait l'apologie de Véronique Tesseraud, ex-licière des ateliers des Gobelins, reconverte en « designer textile » (sic!) qui utilise, sous couvert d'action humanitaire, la main d'œuvre bon marché des tisserandes indiennes des Chipas (Mexique) pour faire produire à bas prix ses créations dérivées de la tradition antique maya.

Un article scandaleux où, par esprit de lucre, on est en train de massacrer une exceptionnelle culture traditionnelle du tissage. M<sup>me</sup> Tesseraud, installée à Géfosses (50560) a créé l'association *El Camimo* - on n'est pas loin du *Sentier Lumineux* - pour commercialiser « ses créations » fabriquées au Mexique... L'action humanitaire a bon dons!

**UNE BETTERAVE POUR T.D.F.**

Que Télévision de France se révèle incapable de couvrir correctement le territoire normand est déjà un scandale, que cette institution - financée par tous les citoyens - ajoute l'odieux à l'impéritie soulève l'indignation des contribuables.

Dans *La Manche Libre*, en août dernier, M. Godret proteste contre le fait que Granville ne reçoive que FR3 Bretagne, mais ce Normand, exilé à Paris, qui revient en sa ville natale, s'étrangle de fureur - et on le comprend - et le dit sans ambages:

« **Je tiens à vous exprimer mon indignation quand je lis que TDF déclare sans rire qu' historiquement le pays granvillais est tourné vers la Bretagne. Tous les Normands fiers de leur appartenance à une région au passé prestigieux ne peuvent être que très choqués par un tel propos. Depuis des temps immémoriaux, historiquement depuis l'extension de la Normandie jusqu'au Couesnon qui est incontestablement la frontière entre la Normandie et la Bretagne établie par les Ducs de Normandie bien avant Guillaume Le Conquérant, la région de Granville est normande. La preuve en est la demande de ses habitants qui ne sont pas du tout intéressés par les actualités bretonnes et demandent obstinément à être reliés à FR3 Normandie-Caen. Encore une preuve que les autorités étatiques n'ont aucune considération pour les désirs légitimes des citoyens de notre pays centralisateur et jacobin** ».

Le Mouvement Normand ne connaît pas M. Godret, mais tient à féliciter ce compatriote qui ne mâche pas ses mots. Quant à TDF, que ses dirigeants ruminent bovidement leurs betteraves!

**UNE BETTERAVE  
POUR LE CAMEMBERT PRÉSIDENT**

De notre correspondant dans les Vosges, il apparaît qu'on vend à Épinal des camemberts « Président » portant sur l'emballage « **fabriqué en Lorraine** ». Notre ami suggère qu'il soit interdit, dans ce cas, de faire figurer sur l'étiquette les blasons de la Normandie, de la Bretagne et de la Mayenne que l'on retrouve sur toutes les boîtes de fromage de la dite marque.

**LES PANDORES DÉLOGENT  
LES PARENTS D'ÉLÈVES NORMANDS**

C'est naturellement plus facile que de reconquérir les zones de non-droit des cités de certaines banlieues! Sur réquisition du Préfet de l'Orne « **et dans le cadre de vigipirate** » (sic!), les gendarmes ont expulsé les parents d'élèves de l'école de Briouze, où ils protestaient contre la fermeture d'une classe.

Lorsque l'on consulte la carte des fermetures de classe du département de l'Orne, qui touchent vingt-deux communes (cf *Ouest-France* en date du 5 septembre 2001), on ne peut que déplorer l'effondrement démographique de la Normandie rurale.

« **La forêt gagne** » disait un ancien Président du Conseil Général de l'Orne, sans s'en émouvoir autrement. Cela peut faire écho aux « priorités » affichées par le Président Garrec (cf *Ouest-France* en date du 25 juin 2001): on en voit l'efficacité!

## Les carottes des Créances du mois...

**UNE CAROTTE DÉCERNÉE  
PAR UN LECTEUR**

« **Un panier de carottes de Créances pour la personne qui a eu le courage de passer à la bombe de peinture les termes haute et basse sur les panneaux d'autoroute (notamment l'A.13) à la limite des pseudo-régions entre l'Eure et le Calvados. Les panneaux deviennent donc région Normandie. Ce type d'action est à encourager sur tous les supports où figurent ces vilains adjectifs qui vont si mal à notre Grande Normandie** ». (D.D de Rouen). Bien qu'au Mouvement Normand, nous répugnions particulièrement aux tags et autres graffitis, nous aurons beaucoup d'indulgence pour les impatientes qui se manifestent ainsi et clament leur colère contre les attermoissements des potentats locaux trop bien carrés dans leurs fauteuils!

**DES JEUNES ÉLUS DE DROITE  
QUI PENSENT DROIT... ET QUI MÉRITENT  
DES CAROTTES DE CRÉANCES**

Issus des urnes des dernières élections municipales, des jeunes élus de partis de droite de Caen, Rouen, Le Havre, Fécamp et autres villes de Normandie se sont constitués en une sorte d'amicale « **Génération Terrain** ». Ils se veulent proches des problèmes de la base, cultivent la proximité et veulent parcourir la Normandie pour communiquer leur foi. Tout cela est sympathique, d'autant plus que ces jeunes élus, qui en ont assez des frilosités des vieux caciques, préconisent la réunification de la Normandie car, disent-ils, elle va de soi. Bravo! Faites des émules, aussi bien à droite qu'à gauche... et enterrez les vieux crabes!

**PAROLES D'ÉLUS...**

Et pas n'importe lesquels! Lors de l'inauguration du chantier de rénovation de la ligne ferroviaire Le Havre-Montivilliers-Rolleville, Antoine Rufenacht a vivement critiqué le désengagement de l'État en matière ferroviaire et Alain Le Vern a vigoureusement insisté sur l'efficacité de la Région en matière de gestion et de proximité pour le rail. Ces propos ne sont pas contradictoires, bien au contraire. On peut espérer que la régionalisation de la SNCF aura les mêmes effets que la décentralisation des constructions et de l'entretien des lycées et collèges en faveur des régions et des départements. En tout cas, au Mouvement Normand, on aime que les leaders politiques, de quelque tendance qu'ils soient, s'unissent pour dénoncer les carences de l'État et promeuvent ensemble l'action régionale.

À noter aussi la persistance d'Alain Tourret qui, dans une interview donnée à notre confrère Jean-Claude Roussel de *La Voix Le Bocage* (05/10/2001) rappelle, à l'occasion d'un tour d'horizon sur sa circonscription, qu'« **il faut avoir des œillères pour ne pas admettre que l'estuaire de la Seine est naturellement le cœur de la Région normande (...)** Nous avons tout à gagner en nous unissant à la Haute-Normandie».

